



PETITE ENFANCE

Attribution des places collective ou au Jardin

Renseignez-vous sur les différents modes d'accueil.

Publié le 23 septembre 2019

Vous recherchez un mode d'accueil collectif de moins de 20h/semaine ?

Vous pouvez vous rapprocher directement des responsables des crèches [Bib et Bul'](#) (tél. : 09 84 52 27 23) et [Graines de frimousse](#) (tél. : 04 78 57 09 82) ou du [Jardin d'enfants](#) (tél. : 04 81 76 05 81).

Vous recherchez un mode d'accueil collectif de plus de 20h/semaine ?

Vous devrez prendre rendez-vous au guichet unique du Pôle Enfance Jeunesse de la mairie afin de déposer le [dossier de préinscription](#).



3 commissions d'attribution des places en structure collective ont lieu dans l'année : début octobre, début février et début mai

EN 1 CLIC



ACTUALITÉS

GRANDLYON
la métropole



POPULATION

COVID-19 et loyers impayés : un fonds d'urgence mis en place pour les ménages

La Métropole de Lyon met en place un fonds d'urgence de 1,3 million d'euros pour venir en aide aux foyers qui ne peuvent plus payer leur loyer ou...

CITOYENNETÉ

C'est l'été ! Rappel des règles de bon voisinage

Rappel de quelques règles essentielles de bon voisinage à respecter pour le bien-être de tous.

SÉCURITÉ

Opération "tranquillité vacances"

Service gratuit : inscrivez-vous auprès de la Police Municipale ou de la gendarmerie de Francheville.

 S'ABONNER

 TOUTES LES ACTUALITÉS



MAIRIE DE CRAPONNE

1 place Charles de Gaulle
BP 14 - 69290 Craponne

HORAIRES :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi :
8h30 > 12h30 / 13h30 > 17h30
Mercredi et Samedi :
8h30 > 12h

Ce site utilise des cookies pour favoriser votre navigation et enrichir les contenus qui vous sont proposés. Vous pouvez néanmoins les désactiver à tout moment si vous le souhaitez.

OK, tout accepter

Personnaliser